

RCS: PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 02810 Numéro SIREN : 340 105 618 Nom ou dénomination : COMETEX

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2014 sous le numéro de dépôt 61227



1406129501

DATE DEPOT:

2014-07-03

NUMERO DE DEPOT:

2014R061227

N° GESTION:

1987B02810

N° SIREN:

340105618

DENOMINATION:

COMETEX

ADRESSE:

62 rue de la Chaussée d' Antin 75009 Paris

DATE D'ACTE:

2014/06/03

TYPE D'ACTE:

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE

NATURE D'ACTE:

CHANGEMENT DE PRESIDENT

25-03106114-CZ

COMETEX

Société par Actions simplifiée
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Au capital de 100 000 €
Siège Social : 62 rue de la Chaussée d'Antin – 75009 PARIS
RCS PARIS B 340 105 618

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 03 JUIN 2014

L'an deux mil quatorze Le trois juin A onze heures

Les associés de la Société par Actions Simplifiée «COMETEX » au capital de 100 000 €, divisé en 100 000 actions de 1 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par la SAS « GROUPE FIDORG », représentée par Monsieur Eric BATTEUR, en sa qualité de Présidente de la société.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Edouard PINCON, Commissaire aux Comptes Titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent actions sur les 100 000 actions constituant le capital social de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président
- > Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

X

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission de la SAS « GROUPE FIDORG » de son mandat de Présidente avec effet à compter de ce jour et la remercie pour les services rendus à la Société.

L'Assemblée Générale nomme en qualité de nouveau Président de la Société, et ce pour une durée indéterminée :

• Monsieur Eric BATTEUR

Né le 10/02/1962 à PARIS 75012 Demeurant 29 Promenade du Fort – 14000 CAEN

En sa qualité de Président, Monsieur Eric BATTEUR disposera de tous pouvoirs de représentation de la société et tous pouvoirs bancaires.

Monsieur Jean-Claude BARBE conserve son mandat de Directeur Général pour lequel il a été nommé par Assemblée Générale du 29/03/2013.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

Le Président : Eric BATTEUR